

C.-J.-F. BUNBURY. — *Remarks on the Botany of Madeira and Teneriffe* (publié dans le *Journal of the proceedings of the Linnæan Society of London*, I, 1856).

Herm. SCHACHT. — *Madeira und Tenerif mit ihrer Vegetation*. Berlin, 1859, in-8°, 176 pages, avec 6 planches lithographiées et 10 gravures sur bois.

Dans cette publication, M. le professeur Schacht donne d'intéressants détails sur la configuration topographique de Madère, sur son climat, sur les caractères de sa végétation et sur ses plantes spontanées ou cultivées les plus remarquables.

E. COSSON. — *Note sur la flore et la géographie botanique de l'archipel de Madère*.

Cet article paraîtra ultérieurement dans le Bulletin de la Société botanique.

A l'occasion de la communication de M. de Seynes (1), M. Roze fait connaître à la Société une réaction assez curieuse que présente la membrane (ou voile) développée par le *Mycoderma aceti*, lorsqu'on la traite à sec par la solution de chloro-iodure de zinc. Au bout de quelques minutes, elle prend une teinte violacée, caractéristique de certaines membranes cellulósiques. Cette réaction est en effet d'autant plus remarquable que la même membrane ne paraît éprouver aucun effet manifeste de l'action simultanée de la solution d'iode et de l'acide sulfurique concentré. M. Roze ajoute qu'au point de vue systématique, cette dénomination de *Mycoderma aceti* ne lui paraît pas devoir être conservée, parce que ce prétendu *Mycoderma* (toutes réserves faites d'ailleurs sur l'étymologie de ce mot qui, en réalité, se trouverait cependant lui convenir mieux qu'aux autres espèces du genre) n'a aucun des caractères des levûres proprement dites. Sa multiplication par scissiparité le rapprocherait plutôt des Bactéries, s'il ne s'en distinguait justement par ce phénomène de la production externe de mucus cellulósique que présentent aussi beaucoup d'Algues. Par suite, le nom d'*Ulvina aceti* Kuetz. semblerait de beaucoup préférable.

M. le Secrétaire général donne lecture de la communication suivante, qui lui a été adressée par M. Hervier-Basson (2) :

NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *CROCUS*, par le **R. P. EUGÈNE** (de l'ordre de Saint-François).

(Saint-Étienne, 20 juillet 1868.)

Nous avons trouvé en février 1867, dans un bois autour de Crest (Drôme), une espèce de *Crocus* ayant de grands rapports avec le *C. versicolor* Gawl., mais qui en diffère par quelques caractères assez tranchés. Nous la considérons comme une variété remarquable du *Crocus versicolor*, en attendant qu'on

(1) Voy. plus haut, p. 179.

(2) Cet article forme le complément d'un *Catalogue des plantes des environs de Crest*, dont l'étendue nous oblige d'ajourner la publication. (*Note de la Commission du Bulletin.*)

reconnaisse la valeur (1) spécifique de ce *Crocus*. En voici la description faite sur des échantillons vivants :

CROCUS CRISTENSIS P. Eugène, février 1867 (Safran de Crest).

Plante de 15 à 20 centimètres, uniflore. Bulbe ovoïde, entouré de plusieurs enveloppes fibrilleuses. Feuilles paraissant avec les fleurs, dressées ou arquées en dehors, canaliculées, avec une raie blanche au milieu, obtuses-atténuées au sommet. Fleur sortant d'une spathe *monophylle*. Péricone glabre à la gorge, à tube très-allongé ; divisions du péricone *d'un beau blanc* ou d'un blanc lavé de violet sur le limbe, mais jamais striées, rarement entièrement violettes. Tube jaune à la gorge. Étamines un peu plus longues que leurs filets. Stigmates allongés, orangés, *finement denticulés* au sommet.

Hab. Dans un bois près de Crest (Drôme) ; fl. février-mars.

Le caractère principal de notre *Crocus* est la spathe *monophylle* qui persiste toujours. — Voici ce que M. Ch. Grenier, à qui nous avons envoyé des échantillons vivants de notre *Crocus*, nous écrit à ce sujet (24 février 1867) :

« *C. versicolor*. Je ne puis rapporter votre plante à une autre espèce, et je » crois que c'est bien elle. Cependant, les auteurs disent que le tube de la fleur » est muni d'une spathe *diphylle* ; or, je la vois *monophylle*. Il est pro- » bable que ce caractère est variable. Veuillez l'observer sur un grand nombre » d'exemplaires. De plus, je ne vois pas que la gorge de la corolle soit *barbue* » entre l'insertion des étamines. » — Comme nous l'avons fait observer plus haut, la spathe est toujours *monophylle*, et de plus, le tube glabre à la gorge.

Contrairement à l'opinion de M. Ch. Grenier, voici ce qu'on m'écrit des Alpes-Maritimes (2) :

» Relativement au *Crocus versicolor*, j'ai remarqué que les seuls caractères » constants de cette espèce sont les suivants : Spathe à deux feuilles, péricone » glabre à la gorge. Dans les régions où il croît en société avec le *Crocus ver-* » *nus*, on ne peut même souvent le distinguer de cette espèce que par ces deux » caractères. »

Nous ferons remarquer que nous avons cultivé notre *Crocus cristensis*, et que ses caractères ont bien persisté.

En attendant que la Société botanique ait reconnu la valeur de la forme ou de l'espèce de notre *Crocus*, nous la nommons et la distribuerons sous le nom de *Crocus cristensis* P. Eug.

Nous ajoutons ici une petite liste des plantes des environs d'Aix (Bouches-du-Rhône) où nous avons herborisé longtemps en compagnie de notre ami regretté M. Castagne. — Dans son intéressant catalogue, M. Derbès a déjà mentionné une partie de nos travaux sur la flore d'Aix, mais un petit nombre

(1) Nous nous proposons d'envoyer, l'année prochaine, à la Société botanique, des échantillons vivants, et en pleine floraison, de notre *Crocus*, afin qu'elle puisse l'examiner.

(2) M. T. Canut, à Nice.